

Les parents disent

NON

**aux absences non
remplacées**

Portons plainte !



Certains enfants vivent des situations intolérables.

Exigeons du Ministère de l'Éducation Nationale qu'il remplisse ses obligations.
Chaque professeur absent doit être remplacé.

Aujourd'hui chacun de nous peut se faire entendre.

Pour ce faire, vous pouvez, comme plusieurs parents d'autres communes de Seine Saint-Denis l'ont déjà fait, porter plainte auprès du tribunal administratif de Montreuil :

- Pour que la situation ne perdure pas ou n'empire
- Pour que nos enfants ne subissent plus les absences non remplacées et disposent d'un enseignement de qualité
- Pour mobiliser l'opinion publique
- Pour demander une réparation symbolique.

Cette plainte, bien qu'individuelle, s'inscrit dans un mouvement collectif des parents de Saint-Ouen.

Si vos enfants sont concernés et si vous souhaitez être informés de la marche à suivre, contactez-nous **avant le 17 Mai** à l'adresse plainteabsences@gmail.com

**Allons tous manifester avec les parents et enseignants
venus des autres villes de Seine Saint-Denis :**

Mercredi 19 mai,

Manifestation devant le ministère de l'Education Nationale !

Rendez-vous 14h au M° Solférino. Départ collectif : Mairie de Saint-Ouen 13h30